

Les Sourds ne gesticulent pas, ils « signent »
Réflexion sur le rapport entre corps sourds et langues des signes

The Deaf Don't Gesture, They « Sign »
A Reflection on Connection between Deaf Bodies and Sign Languages

Los sordos no gesticulan, « significan »
Reflexiones sobre la relación entre cuerpos sordos y lenguajes de signos

Charles Gaucher

Volume 36, numéro 3, 2012

Anthropologie du geste
Anthropology of Gesture
Anthropología del gesto

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1014170ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/1014170ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (imprimé)
1703-7921 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gaucher, C. (2012). Les Sourds ne gesticulent pas, ils « signent » : réflexion sur le rapport entre corps sourds et langues des signes. *Anthropologie et Sociétés*, 36(3), 153–170. <https://doi.org/10.7202/1014170ar>

Résumé de l'article

Réfléchir sur la spécificité langagière sourde et au sentiment identitaire qui l'accompagne, c'est d'abord et avant tout interroger le sens commun qui veut que les Sourds gesticulent pour communiquer. Pourtant, les Sourds ont une langue qui ne se résume pas à un ensemble de mouvements substituant le geste à la parole ou à des adaptations de l'oralité à la gestualité. En fait, cette différence linguistique est plurielle : il existe des langues, qui véhiculent et sont véhiculées par autant de communautés identitaires sourdes. Le rapport des Sourds à ces langues se fait à travers une rhétorique ancrant paradoxalement la différence langagière sourde dans une caractéristique qui serait naturelle aux Sourds, une sorte d'inclination spontanée ramenant bien souvent la langue des signes à des gestes quasi instinctifs et souvent conçus comme innés. La langue des signes serait en quelque sorte une essence qui relie les Sourds entre eux. Le présent article propose d'explorer trois axes d'interprétation du lien entre langues des signes et corps sourds.

LES SOURDS NE GESTICULENT PAS, ILS «SIGNENT»

Réflexion sur le rapport entre corps sourds et langues des signes

Charles Gaucher



Introduction

Transcrire une réflexion sur le geste humain, c'est d'ores et déjà se mettre en action et réaliser, avec Jousse (1969), qu'il est vain de tenter de distinguer dans cette action ce qui est purement corporel de ce qui renvoie au mouvement de l'esprit. Or, force est de constater que la dyade corps-esprit revêt, pour les sociétés héritières du dualisme cartésien, une importance symbolique incontournable lorsqu'on se penche sur les interprétations que suscitent les gestes que font les humains dans leurs efforts pour traduire les idées et les pensées qu'ils désirent communiquer. Ainsi, les mouvements de bras, les expressions faciales ou les hochements de tête qui accompagnent la parole, qu'on regroupe généralement sous le terme de « paralangage », sont souvent interprétés comme la manifestation spontanée d'un corps qui se fait véhicule de l'esprit. Certains gestes, qui expriment des messages, des idées ou même des intentions et qu'on désigne sous le terme de « code gestuel », sont perçus comme des traductions par le corps de ce que veut dire l'esprit, une formalisation du rapport que le corps entretient avec l'intellect et qui vise à pallier les limites des sens humains dans des situations bien particulières, comme lorsqu'un plongeur veut communiquer sous l'eau. Il y a également d'autres gestes communicationnels qui se laissent moins bien définir et cerner par ce dualisme. Ils sont à la fois gesticulations explicites du corps et mouvements indubitables de l'esprit. Ce sont les gestes, ou plutôt les « signes », que les Sourds utilisent pour s'exprimer, pour se dire dans le monde.

Depuis les années 1970, les langues signées se sont graduellement affranchies du statut de code langagier pour s'ennoblir du titre de langue à part entière. Les Sourds¹ sont par ailleurs pleinement conscients que dire le monde

1. Le «S» majuscule est utilisé dans ce texte pour désigner les Sourds qui se reconnaissent comme appartenant à une communauté distincte et qui utilisent une langue signée comme langue usuelle de communication. Il est bien entendu que ce choix nécessiterait une plus longue justification, mais le propos de cet article devrait convaincre le lecteur de sa pertinence. Ce choix est justifié ailleurs (Gaucher 2009a) de façon plus extensive.

avec leurs mains est plus qu'un acte qui substitue le geste à la parole, plus qu'une adaptation de l'oralité à la gestualité; c'est un acte identitaire porté par un fait linguistique dont l'originalité est indubitable. C'est aussi un acte par lequel ils cherchent souvent la marque d'une authenticité fondamentale. Les Sourds expriment ainsi leur lien aux «signes» à travers une rhétorique combinant langue et corps différents, ancrant l'identité sourde dans une caractéristique linguistique qui leur serait naturelle, une sorte d'inclination ramenant paradoxalement les langues signées à quelque chose d'instinctif ou d'inné pour les Sourds. Plus encore, certaines représentations véhiculées au sein des communautés sourdes présentent les langues signées comme une caractéristique corporelle qui relie «culturellement» les Sourds entre eux. C'est grâce à cette double conception que miroite une identité sourde mondialisée regroupant les «Sourds» du monde entier face aux «entendants» qui partout les place en position minoritaire. Les langues des signes s'activent ainsi à faire tomber les barrières identitaires nationales à l'aide de celles de l'ethnicité, offrant à ce groupe une force de revendication politique décuplée, mais illustrant du même coup la difficulté de dépasser les réductionnismes qui marquent la différence sourde. Les langues signées jouent ici un dangereux rôle pivot: elles aident les Sourds à se définir à partir d'un référent linguistique qui renverse les mécanismes de stigmatisation dont ils sont victimes, mais qui, pour ce faire, essentialise la spécificité sourde dans un corps fondamentalement différent.

Le présent article propose quelques pistes de réflexion afin d'interroger l'ambiguïté inhérente au statut qu'accordent les Sourds aux langues des signes en tentant de faire de leur différence linguistique une caractéristique propre au corps sourd sans pour autant qu'elle ne réitère le réductionnisme biologique qui caractérise généralement la différence sourde. L'argumentaire proposé tentera de démontrer en quoi cette double représentation constitue un paradoxe qui oblige tantôt les Sourds à revendiquer leur différence comme non réductible à leurs incapacités physiques, tout en présentant le fondement de cette différence (leur langue), comme profondément ancré dans leur corps. Les langues signées, dans l'imaginaire sourd, délient tout en l'essentialisant le rapport que les Sourds entretiennent avec leur corps dans un mouvement qui les mène souvent à construire des représentations différentialistes pour se défaire des conceptions stigmatisantes qui marquent leur identité.

Afin de démontrer comment ce processus paradoxal prend forme sont présentés trois axes d'interprétation du rapport entre corps sourds et langues signées tels qu'ils se présentent souvent dans l'imaginaire sourd. Les langues des signes seront abordées: en premier lieu, en tant qu'outils pour les Sourds afin de contrer l'avilissement de leur différence; en deuxième lieu, en tant que liant identitaire; et enfin, en tant que marqueurs d'une culture qui leur est propre, soit «la culture sourde». Chacun de ces axes est abordé à partir de témoignages choisis provenant d'entrevues réalisées avec des Sourds québécois et d'observations faites au sein de la communauté sourde menées dans le cadre

d'une recherche ethnographique effectuée avec la communauté sourde québécoise entre 2005 et 2011. Les témoignages et les observations présentés, qui font partie d'un corpus d'environ 50 entrevues et de notes de terrain recueillies sur plus de quatre ans de participation aux activités de la communauté sourde québécoise, sont bien sûr anecdotiques et ont été recueillis dans l'objectif de documenter l'identité sourde comme identité différenciée. Ces pièces ethnographiques ont été choisies parce qu'elles illustrent clairement la façon dont les Sourds se sont réapproprié les discours sur leur corps en faisant des langues signées une caractéristique proprement sourde².

Avant d'aborder de plain-pied ces trois axes, un aperçu de quelques enjeux et marqueurs historiques concernant les liens forts qu'entretiennent les Sourds avec leurs langues est toutefois nécessaire. Par souci d'éviter les redondances pour les initiés, sans toutefois négliger de jeter les bases nécessaires à une compréhension générale des questions abordées dans ce texte, cet exercice sera principalement centré sur deux éléments, soit une rapide mise à plat des « propriétés » de la langue des signes et un bref rappel des conditions d'intégration des Sourds dans les sociétés occidentales contemporaines.

Les langues signées confrontées aux idées reçues et aux logiques intégratives

Retour sur l'universalité, la naturalité et la simplicité des langues signées

Un certain nombre d'idées reçues concernant les langues signées doivent être démystifiées avant de procéder à l'exposition du rapport qu'elles entretiennent avec les corps sourds. La première de ces idées concerne l'universalité de ces langues³. Plusieurs linguistes, dont Parisot et Daigle (2006) qui sont les plus près de la réalité québécoise qui sert ici d'exemple, ont démontré, à partir de l'analyse de systèmes linguistiques spécifiques, qu'il existe *des* langues signées qui, chacune, possède son propre lexique, sa grammaire, sa syntaxe, etc. Au Canada, par exemple, deux langues se côtoient, soit l'*American Sign Language* (ASL) et la langue des signes québécoise (LSQ)⁴. La remise en question de cette première idée reçue en implique une autre: les langues signées ne sont pas des calques gestuels des langues parlées, elles sont des langues naturelles à part entière, comme le sont le français et l'anglais. Depuis les années 1980, beaucoup de linguistes ont pu constater que ces langues peuvent être apprises par les enfants sans l'aide d'une autre langue et qu'elles leur permettent un développement cognitif équivalent à des enfants ayant comme première langue une langue

2. Pour les détails méthodologiques de cette étude, voir Gaucher (2009a).

3. Pour les lecteurs intéressés par une discussion approfondie de cette question, voir Gaucher (2009b).

4. Selon l'Association des Sourds du Canada.

« parlée »⁵. Enfin, un troisième préjugé à l'égard de ces langues, présent même dans les milieux les plus en contact avec la communauté sourde, consiste à croire que les langues signées sont des langues simples, voire simplistes, ne permettant pas certains niveaux d'abstraction ou l'élaboration d'idées complexes. Bien qu'elles possèdent des règles grammaticales et syntaxiques qui ont été plusieurs fois décrites depuis les travaux de William Stokoe (1972), on se représente souvent ces langues comme aléatoires ou comme ayant une structure qui varie selon le locuteur. Ce préjugé est accompagné du fait que, comme bien des langues sans écriture, il est clair qu'elles doivent souvent procéder par explication ou par emprunt pour dire certaines notions spécialisées relatives, par exemple, à des disciplines scientifiques particulières ou à certaines pratiques peu répandues. Toutefois, l'imaginaire sourd ne se laisse pas facilement déjouer par le manque de mots et, rapidement, on a vu apparaître dans plusieurs domaines des lexiques spécialisés qui permettent tantôt aux linguistes sourds de discuter de l'iconicité ou de la morphologie de leur langue avec des mots précis pour désigner ces termes⁶, tantôt à des organisateurs communautaires sourds de traduire très exactement des messages de prévention concernant le VIH-Sida⁷. Les langues signées ne sont ni simples, ni agrammaticales : elles sont des langues à part entière.

L'idéal d'intégration et les langues signées

À ces quelques mises en garde d'ordre général viennent s'ajouter des faits historiques généralement assez méconnus qui sont toutefois nécessaires pour rendre intelligible le rapport entre corps sourds et langues des signes, dont deux marqueurs historiques importants doivent être soulignés. Le premier de ces marqueurs s'articule autour des travaux de Stokoe, culminant par son étude sur *l'American Sign Language* en 1972, qui redéfiniront de façon déterminante le statut des langues signées. Cette redéfinition s'opère, à un premier niveau, par la transformation des façons de désigner cette forme de communication : la « pantomime » ou la « mimique » utilisée par les Sourds des siècles précédents devient graduellement un langage et même une langue en bonne et due forme. C'est à la suite de cette redéfinition qu'apparaît, au Québec, le terme « langue des signes québécoise » qui sera retenu pour désigner la langue utilisée par les Sourds du Québec (Lachance 2007). À un deuxième niveau, c'est le statut même de ces langues qui passe de celui de « don de Dieu »⁸ ou de pulsion naturelle du

5. À ce sujet, voir les travaux de Cuxac (1983) ou encore de Courtin (2006), entre autres.

6. Voir à ce sujet la banque de mots mise en ligne par le Groupe de recherche sur la LSQ et le bilinguisme sourd de l'UQAM (<http://www.unites.uqam.ca/surdite/HTML/sallede.htm#Linguistique>), disponible le 1^{er} octobre 2012.

7. Voir à ce sujet le lexique LSQ accompagné de vidéos proposées par la Coalition sida des Sourds du Québec (<http://www.cssq.org/francais/activites-sexuelles-fr.html>), disponible le 1^{er} octobre 2012.

8. Terme utilisé au début du XX^e siècle par le militant sourd Veditz (1913).

corps⁹, à celui de faits linguistiques humains, objectifs et objectivables, possédant des règles qui leurs sont propres et qui doivent être apprises pour être maîtrisées. Cette formalisation du statut des langues signées s'incarnera de plusieurs façons dont, entre autres au Québec, la création d'un dictionnaire de la LSQ en 1981 (Lachance 2007). Au sein de la communauté sourde, le mode de communication qu'utilisent les Sourds ne sera dorénavant plus vu comme des gesticulations instinctives, mais des « signes » intentionnels, produits de « l'esprit ».

Le deuxième marqueur historique contemporain à retenir se manifeste dans le processus de « désinstitutionnalisation » de l'éducation des enfants sourds. Ce mouvement de restructuration généralisée de l'enseignement prodigué à ces enfants remettra radicalement en question la transmission des langues des signes. Au Québec, la fermeture des pensionnats à la fin des années 1970, de même que l'élimination des classes spécialisées au fil des années 1980 (Lachance 2007), bousculeront le rapport des Sourds à leur langue en leur rappelant brusquement que sa transmission avait été dépendante, jusqu'alors, de l'interaction entre les enfants sourds se côtoyant dans les établissements scolaires¹⁰. L'impératif d'intégration menace la survivance de cette langue dont la pérennité avait surtout été assurée par le contact entre pairs dont l'intensification remonte à la fin du XIX^e siècle (Rée 1999). De nouveaux lieux et de nouvelles formes de regroupements, de moins en moins centrés sur l'expérience scolaire, ont donc pris forme afin d'assurer la continuité de ce lien linguistique qui unit les Sourds (Lachance et Dalle-Nazébi 2007). Dès le début des années 1980, plusieurs initiatives se mettent en branle au Québec afin de répondre, entre autres, à cet enjeu de continuité linguistique. À l'aide des structures associatives déjà en place, certains militants de la communauté sourde québécoise commencent, par exemple, à mettre en place des programmes de formation en LSQ pour les Sourds (Lachance 2007). C'est par l'intermédiaire de ces nouveaux lieux de transmission que les Sourds du Québec ont explicité et ouvert, comme le souligne Lachance (2007), des « territoires sourds » mettant en scène leur lien linguistique commun. Un lien

9. « Ce langage, l'abbé le qualifie de "naturel" et "d'universel". Ces deux adjectifs sont à replacer bien sûr dans le contexte du XVIII^e siècle, "naturel" en particulier, car, au XIX^e siècle, dans l'expression "langage naturel des sourds-muets" souvent utilisée, "naturel" est parfois à comprendre comme moyen de communication spontané d'individus privés d'audition. Pour l'abbé de l'Épée, "naturel" fait référence à l'origine : le langage de ses élèves, c'est celui des premiers hommes, de la nature humaine, avant l'inscription, le cloisonnement de l'humanité dans des cultures et des civilisations particulières. "Naturel" s'oppose donc à "artificiel", ce que sont les langues orales chargées d'histoire, marquées par le sceau des civilisations » (Cuxac 1983 : 29).

10. En effet, l'acquisition d'une langue des signes se fait très rarement par transmission parentale puisque très peu d'enfants sourds ont des parents sourds ayant une langue des signes comme langue usuelle. Même dans les cas où des parents « non-signeurs », sourds ou pas, décident d'enseigner une langue des signes à leur enfant, on peut dire que cette langue ne résulte pas d'une acquisition, mais d'un apprentissage.

qui n'est dorénavant plus évident et qu'il faut défendre contre les mécanismes intégrateurs qui menacent la LSQ (Gaucher 2007). C'est à l'aune de cette quête de reconnaissance que les Sourds vont procéder à une relecture complète de leur histoire afin de détecter, entre autres, à quel moment leur langue est « apparue » et à quelle époque elle est devenue l'objet d'une oppression « entendante »¹¹.

Ces deux marqueurs historiques remettent radicalement en question le rapport entre corps sourd et langue des signes : la LSQ n'est pas plus « naturelle » ou instinctive que ne le sont ses modes de transmission. Les langues signées doivent ainsi se découvrir en dehors d'une gestualité spontanée, quelque part entre une caractéristique nécessaire et intrinsèque à la différence des Sourds et un bien commun qui est à définir, à construire de toutes pièces à partir de référents sociohistoriques que ce groupe minoritaire doit lui-même redécouvrir. Comme toutes les langues signées, la LSQ doit survivre aux aléas d'une modernité avancée qui a poussé les Sourds à redéfinir leur lien avec cette langue qui deviendra graduellement le flambeau d'une spécificité culturelle qui sera paradoxalement perçue comme ancrée dans un corps différent.

Trois axes d'interprétation du rapport entre corps sourds et langues signées

Ce long préambule a permis de mettre en évidence un changement qualitatif important dans les années 1970-1980 dans les énonciations et dans les « pratiques » concernant les langues signées. À partir de ce moment, il est clair pour les Sourds, et les différents acteurs en lien étroit avec leur communauté, que leur langue n'est pas universelle, qu'elle est composée de « signes » et non de gestes, et que sa transmission se doit d'être organisée pour pouvoir se réaliser. Ce « dévoilement » de la nature des langues signées est bien entendu accompagné d'une forte persistance du sentiment, explicite ou implicite, que les langues signées sont ancrées dans le corps sourd, et même qu'elles lui sont innées. C'est à partir de cette représentation partagée au sein de la communauté sourde qu'on voit apparaître des discours, des pratiques et des institutions qui mettent en forme un bricolage identitaire donnant aux langues signées une nature « culturellement corporelle ». L'intention des prochaines pages n'est pas de faire la généalogie des lectures expertes de ce bricolage, mais plutôt d'explorer trois types d'interprétations que les Sourds du Québec ont formulées pour composer avec la tension que crée le paradoxal lien qui unit corps sourds et langues des signes dans l'expérience sourde.

11. Harlan Lane a été un des premiers à formaliser cette relecture à travers son livre *Quand l'esprit entend. Histoire des sourds-muets* (Lane 1984). Pour une réflexion sur cette relecture, voir Gaucher (2009b).

La langue des signes comme moyen de défense

Un premier type d'interprétation du rapport entre corps sourds et langues des signes s'articule autour de l'idée que la LSQ fait partie des défenses naturelles du Sourd, qu'elle lui offre un moyen de résister à la mise à l'écart dont il est souvent victime, tout en le dissociant du monde du handicap.

Les langues signées sont donc d'abord et avant tout des armes intérieures contre le rejet que produit un monde mal adapté à la différence sourde. Elles procurent aux Sourds une façon de s'informer du monde, de s'inclure eux-mêmes dans des dynamiques sociétales dont ils ne connaissent que ce que l'on a bien voulu leur traduire. C'est pour cette raison que, questionnés sur le sens qu'ils donnent à leur langue, les Sourds du Québec vont souvent mentionner qu'elle est utile pour se donner des « nouvelles » (Gaucher 2007). La trivialité apparente de cette réponse dissimule toutefois une grande soif d'information qui est presque insatiable pour ces personnes qui ont souvent l'impression que le monde auquel elles appartiennent se joue dans leur dos. Leur langue, parce qu'elle leur permet de se transmettre des informations sur l'actualité, la politique, les nouvelles modes, etc., devient le catalyseur d'une « aisance » qui donne aux Sourds le sentiment d'être intelligents et intelligibles. La LSQ est donc plus qu'une langue commune à partir de laquelle on communique : elle met le corps sourd à l'aise, elle rend la coprésence des signeurs confortable, et constitue un véritable remède aux malaises communicationnels que ces personnes doivent quotidiennement affronter pour avoir accès aux informations les plus banales, aux conversations les plus ordinaires. Voici deux extraits qui illustrent à quel point la langue est un moyen à la fois de communication et de réconfort :

Les entendants, je suis un peu gêné, je fige un petit peu quand je les vois. Moi, c'est plus les Sourds. Non, je n'ai pas peur d'une personne qui va faire les signes, ça va bien, mais une personne qui ne connaît pas les signes pour moi, je vais rester un peu plus figé, je vais vraiment rester figé devant cette personne-là (Alain).

Les personnes entendants, c'est bref et frustrant et avec les Sourds, il va y avoir de grandes discussions. [...] Avec des Sourds, on parle, on communique. Une personne entendant va avoir beaucoup plus de relations avec d'autres personnes entendants et moi, je suis plus à l'aise avec des Sourds. C'est normal (Ursule).

Gaucher 2009a: 71

La LSQ permet aux Sourds de prendre une place dans un espace public à conquérir. Une place qui n'est ni douloureuse, ni difficile. Elle est, en ce sens, un moyen utile de saisir ce qui se passe autour d'eux tout en étant une façon d'être à l'aise. La LSQ est un médium qui décripe les relations, qui rend les Sourds pertinents en tant qu'acteurs communicants.

Toutefois, cette langue ne peut et ne doit bien sûr pas être réduite à un moyen de pallier les incapacités des Sourds qui refusent généralement toute association à la notion de handicap. Ainsi, la langue des signes devient pour eux une manière de dire leur spécificité sans évoquer leur évidente différence physiologique, et encore moins leurs limites auditives. La LSQ est la « plus-value » prouvant que leur différence n'est pas un handicap, ou du moins qu'elle ne peut pas être réduite à une quelconque conception renvoyant aux limites du corps sourd, mais doit plutôt souligner ses possibilités. Les Sourds sont généralement assez clairs sur ce point : ils n'ont rien en moins, ils ont en fait quelque chose en plus, leur langue, qui leur permet de déconstruire les conceptions avilissantes de leurs différences, la pire de toutes étant la tendance à réduire leur spécificité à une incapacité d'entendre. Ainsi, toute l'iconographie reliée à « l'oreille barrée » pour imager la surdité sera évacuée dans la communauté sourde pour faire place à des symboles qui mettent l'accent sur les mains et les yeux (Lachance 2007), rappelant ainsi que la différence sourde n'est pas relative à l'oreille, mais renvoie à d'autres parties du corps qui, elles, sont reliées à la langue des signes. Ce transfert vise à transformer de façon radicale le stigmaté qui est associé au corps sourd en redéfinissant, sans remettre en question, l'importance de l'ancrage de la spécificité sourde dans un corps différent¹².

La remise en question du lien entre différence sourde et handicap n'est pas une tentative de la part des Sourds de rendre compte des dimensions sociales qui doivent être considérées lorsqu'on aborde leurs incapacités, tels que certains modèles d'interprétation de la différence corporelle le proposent¹³. Au sein de la communauté sourde québécoise, les Sourds refusent généralement d'être identifiés au monde du handicap¹⁴, leur langue étant la preuve indéniable que leur différence ne peut pas être résumée à une quelconque atteinte physique. Devant cette insistance, plusieurs conviendront que les Sourds appartiennent en fait à une minorité linguistique¹⁵ et que toute tentative pour inscrire leur différence dans le champ du handicap est une atteinte à leur dignité. Les langues des signes deviennent ainsi pour les Sourds autant de façons de défendre le caractère non « handicapant » de leur différence tout en l'imbriquant dans un corps particulier en l'énonçant comme une faculté supplémentaire, un surplus dans leur façon d'être qui leur permet d'écrire « Sourd » avec un « S » majuscule.

12. Cet entrelacement des représentations liées au handicap et à la surdité est bien défini par Poirier (2005).

13. Voir, entre autres, le modèle de Patrick Fougeyrollas (2010), le Processus de production du handicap, dont il fait une relecture dans son ouvrage.

14. Plusieurs observations de terrains réalisées dans le cadre de la recherche menée entre 2005 et 2011 témoignent, par exemple, de la résistance que beaucoup de Sourds montrent à recevoir les services d'un centre de réadaptation ou encore à s'inclure dans les regroupements d'associations de personnes handicapées.

15. Les études sont très nombreuses sur cette question depuis les années 1980. Pour un exemple qui illustre les efforts pionniers de « minorisation linguistique » des Sourds, voir Reagan (1985) pour les États-Unis et Mottez (2006 [1979]) pour la France.

En résumé, une première façon de composer le rapport entre corps sourd et langues des signes s'articule autour du fait que la LSQ permet aux Sourds de lutter contre l'invasion toujours menaçant des pratiques et des discours réduisant leur différence à une incapacité. Cette langue constitue la capacité intrinsèque des Sourds à choisir la façon dont ils s'incluront dans les dynamiques sociétales de façon autonome. Elle est un outil communicationnel normalisant leur permettant de comprendre, de façon aisée, un monde qui s'obstine à se cacher d'eux et à les renvoyer à ce qu'ils ne veulent pas être. Les langues signées sont ainsi, dans l'imaginaire sourd, des moyens de communiquer qui font partie des facultés naturelles des Sourds. Pour ceux-ci, signer est un acte d'autodéfense qui leur est propre.

La langue des signes comme liant identitaire

Le deuxième type d'interprétation qu'il faut aborder pour comprendre le lien entre corps sourd et langue des signes renvoie aux revendications identitaires sourdes que la spécificité linguistique sourde met en scène. Les langues signées ont en effet eu un rôle de catalyseur sur un type de lecture bien particulier de l'identité sourde, centré sur l'existence antagonique de « ceux qui signent » et de « ceux qui entendent », délimitant la place que les Sourds doivent revendiquer en tant que communauté sur la place publique. Certaines présuppositions émanant de cette interprétation dichotomique du monde permettront aux Sourds de développer l'idée très répandue dans la communauté sourde qu'il existe des « entendants »¹⁶, un « monde entendant » et même une « culture entendant » (Gaucher 2009a). Cette représentation aura tendance à réifier la représentation qu'il existe un ensemble cohérent d'acteurs qui forment le « dehors » de l'être sourd, composé de corps dont la principale caractéristique commune est qu'ils entendent, mais aussi, implicitement, qu'ils parlent. La langue des signes dans ce récit devient en quelque sorte la frontière entre des mondes qui délimitent des groupes identitaires qui sont en réalité des regroupements de corps, confrontés à des exigences communicationnelles qui leur sont propres. Le rapport que les Sourds entretiennent avec leur langue se construit dans cette dialectique non pas comme l'expression d'une appartenance à une langue par rapport à une autre (la LSQ ou l'ASL par rapport au français et à l'anglais, par exemple), mais en référence à un mode langagier déterminé par l'acte de signer par rapport à celui de parler. Être un signeur ne dépend pas seulement de la volonté de l'esprit de communiquer, mais repose sur des manières d'être dans le monde, une façon fondamentalement différente d'entrer en relation avec les autres, par l'intermédiaire d'un corps signant plutôt que parlant (Poirier 2010). C'est pour

16. Tel que le rappelle Delaporte (2002), la notion d'entendant renvoie ici à un ethnonyme qui, dans le cas des Sourds du Québec, est fondamental à la formulation de leur identité (Gaucher 2009a).

cette raison que les langues signées deviennent, pour les Sourds, des traits d'union identitaires dans un monde où les corps entendant sont toujours prédominants, voire dominants et colonisateurs (Wrigley 1996).

La langue des signes devient ainsi un fil conducteur invisible, puissamment ancré dans le mouvement du corps sourd, qui aimante les Sourds les uns aux autres. Signer est une façon d'agir dans le monde, une gestique humaine appartenant aux membres de la communauté sourde. Signer est un geste relationnel qui délimite ceux avec qui on peut communiquer ou non, ceux avec qui on peut avoir des relations significatives (l'endogamie sourde n'étant plus à documenter¹⁷). La langue qu'utilisent les Sourds n'est pas seulement garante d'une aisance ou d'une prise de position par rapport au statut de leur différence, elle est la condition de possibilité d'un ensemble de liens sociaux s'exprimant dans un style de vie et une façon de se comporter qui implique une prise en compte continue du corps sourd. Un exemple de ceci est présent dans la justification qui anime le choix d'un conjoint sourd plutôt qu'«entendant» et nommé ailleurs la «métaphore du téléphone» (Gaucher 2009a). En effet, plusieurs Sourds craignent que s'ils choisissent un conjoint «entendant», celui-ci puisse discuter librement avec sa maîtresse ou son amant à leur insu :

Est-ce que ça aurait été possible pour vous de vous marier avec un entendant ?

Non, je ne pense pas, je pense que ça n'aurait pas été prudent pour moi. Parce que quand, par exemple, quand un entendant parle au téléphone, toi tu n'entends pas, tu as des doutes, tu dis qu'est-ce qui se passe (Ophélie).

J'avais une petite amie entendant. Je lisais sur les lèvres beaucoup dans ce temps-là, je ne faisais pas beaucoup de signes, mais je trouvais qu'elle parlait beaucoup quand on rencontrait des gens, ils se mettaient à jaser. Je pense que j'avais peur d'être imbécile, qu'elle ait quelqu'un d'autre, je ne pouvais pas comprendre quand elle parlait au téléphone (David).

Gaucher 2009a : 80

Outre l'enjeu de confiance inhérent aux relations entre entendants et Sourds que les préoccupations citées précédemment soulèvent, on voit poindre la peur des Sourds de ne pas être en mesure d'accéder au monde de l'entendant, d'être exclu du fil de la communication. La parole de l'entendant doit donc être compensée par quelque chose d'équivalent qui regrouperait, sur le plan identitaire, les Sourds entre eux. Ce quelque chose ne peut pas seulement être une langue, il doit procéder par l'investissement total du corps sourd à travers les signes, seul lien communicationnel ne portant pas en lui les germes de la méfiance et du doute. Le téléphone représente l'incompatibilité des modes de communication et caricature ses conséquences relationnelles. C'est en ce sens que les choix relationnels des Sourds sont fortement teintés d'un sentiment

17. Pour plus de détails concernant l'endogamie sourde au Québec, voir Gaucher (2009a) ; pour la France, voir Delaporte (2002).

d'appartenance aux modalités communicationnelles qu'implique l'usage d'une langue des signes, ou, pour le dire dans un langage maussien, aux techniques du corps dont elle dépend.

Cette appartenance à un mode de communication est également exprimée dans la façon de certains militants sourds ou acteurs impliqués au sein de la communauté sourde de concevoir le lien entre les différentes langues des signes à travers le monde. Tel qu'on a pu l'observer dans le cadre de l'étude de 2005-2011, dans les congrès mondiaux sourds, dans les rencontres entre leaders de différentes communautés sourdes ou dans beaucoup des échanges internationaux qui caractérisent de plus en plus les dynamiques identitaires sourdes, un appel à l'unité entre signeurs marque généralement les discours dominants de ces événements ; une unité qui donne aux langues signées le caractère de faculté communicationnelle dont les racines, profondément enfouies dans l'être sourd, se retrouvent dans chaque Sourd, peu importe son lieu de naissance, l'origine de ses parents ou encore le système politique dans lequel il a grandi. Ainsi, plusieurs militants appartenant à différentes communautés sourdes, bien qu'ils aient pleinement conscience qu'il n'existe pas de langue des signes universelle, affirment qu'ils peuvent aisément communiquer ensemble. Il va sans dire que les compétences que développent nécessairement les Sourds pour communiquer avec les non-signeurs leur donnent un avantage sérieux quant à la possibilité effective de s'ajuster pour entrer en dialogue avec d'autres Sourds utilisant une langue qui leur est étrangère. Cette communication demeure toutefois assez sommaire, bien que certaines fois elle soit jugée satisfaisante, voire enrichissante. Ces témoignages illustrent ce lien linguistique que les Sourds aimeraient voir mondialisé :

Mais c'est sûr que pour un Sourd, c'est différent quand tu rencontres les Sourds d'autres pays, les cultures sont très différentes, les « signes » sont différents. Comme moi, il fallait que je transforme vraiment, il fallait vraiment que je m'adapte à sa façon de parler [un Sourd mexicain], il a sa langue à lui, moi j'avais ma langue, on devait le transférer en ASL. [...] Comme pour l'Italie, c'était très différent, quand tu discutes, tu communique avec eux autres, c'est vraiment différent en tout cas, c'est les signes, c'est vraiment l'fun (Jean 2006).

Je serais peut-être capable [de communiquer avec des Sourds d'autres pays], par exemple, on rencontre un étranger, je suis une personne sourde, je suis capable de faire des gestes qui sont comme, j'ai rencontré des gens de LSF (langue des signes française), d'ASL et on était capable de se comprendre (Simon 2007).

Au Mexique c'est une autre langue, c'est la langue des signes mexicaine, mais je n'ai pas vraiment vu de différences, on a réussi à se comprendre, c'est comme la fédération, le congrès mondial des sourds, c'est la langue des signes internationale (Richard 2007)¹⁸.

18. Ces données ont été récoltées entre 2005 et 2007, mais n'ont jamais été publiées dans le cadre de l'étude qui sert ici de référence, soit Gaucher (2009a).

Malgré l'évidence qu'il existe de nombreuses langues signées, beaucoup de leaders sourds n'hésitent pas, dans les forums ou les congrès internationaux, à appeler les Sourds à s'unifier autour de *la* langue des signes. Cet appel à l'unité linguistique réintroduit l'idée d'une universalité de la langue qu'utilisent les Sourds comme base de revendication identitaire. Sans entrer dans le débat concernant l'homogénéisation identitaire des Sourds produit par cet appel à l'unité¹⁹, rappelons seulement que le désir de créer des systèmes linguistiques de signes se voulant universaux, tels que la langue des signes internationale, exprime clairement cette volonté plus ou moins aboutie de mettre en lien, à partir d'une racine imaginée commune, les Sourds de partout sur la planète (Monteillard 2001).

On revient donc aux gestes sourds, les « Signes », dénominateurs communs qui délimitent l'univers relationnel du Sourd et marquent son indubitable différence avec les « entendants », leur monde et leur culture. Les « Signes », comme liant identitaire, sont porteurs de la volonté des Sourds de créer une communauté linguistique transnationale qui leur soit propre, communauté qui doit toutefois constamment faire référence au corps sourd sous peine de voir ses efforts de mise en commun plongés dans une insignifiance certaine. Signer est ainsi un acte identitaire qui, plus il se mondialise, plus il renvoie à une essence corporelle bien particulière.

La langue des signes comme expression d'une culture sourde

Le dernier type d'interprétation du rapport entre corps sourd et langues des signes, le plus raffiné, mais aussi le plus différentialiste, renvoie à la notion de « culture sourde ». Sans détailler ces nombreuses définitions présentes tant dans les représentations sourdes que dans les écrits de nombreux intellectuels qui gravitent autour de la communauté sourde²⁰, il est important de rappeler que pour la plupart des personnes qui en font l'usage, le concept de « culture sourde » doit être pris, non pas dans un sens métaphorique, comme on parle de « culture d'entreprise » ou de « culture des jeunes » (Cuche 1996), mais plutôt dans son acception anthropologique classique. Tel que l'aurait fait Tylor (1876 [1871]), certains intellectuels des *Deaf Studies* ont tenté de décrire cette culture qui serait faite de pratiques particulières articulées autour de l'usage d'une langue des signes. Pour de nombreux chercheurs depuis les travaux de Baker et Cokely (1980) et pour beaucoup de Sourds, le terme « culture sourde » n'est pas une tentative d'euphémisation de leur différence ; elle exprime un désir de redéfinir

19. Cette question est très bien développée par Nakamura (2006).

20. Bien qu'il soit impossible même de citer les principaux auteurs des *Deaf Studies* qui, par leurs écrits, contribuent à ces définitions, les lecteurs particulièrement intéressés par les différentes lectures de la notion au sein de la communauté sourde québécoise sont invités à lire les travaux de Lachance (2002) qui portent spécifiquement sur les multiples définitions du concept de « culture sourde ».

radicalement le rapport que les Sourds entretiennent avec leurs semblables et le reste du monde et résister à la lecture médicale de leur différence (Wrigley 1996 ; Lane *et al.* 1996 ; Poirier 2010).

Ce désir de redéfinition fait bien entendu se croiser langue des signes et « culture sourde » en mettant la dimension corporelle de la différence sourde entre parenthèses ; parenthèses qui ne sont toutefois jamais étanches et qui impliquent, dans la formulation du rapport entre langue des signes et culture sourde, un passage par les mains et les sens, tous médiateurs de la singularité linguistique du Sourd, comme le rappellent ces deux personnes :

Moi, mon opinion, la culture des Sourds, pour moi, c'est la LSQ, c'est les signes, c'est ce qui nous appartient, c'est la vie pour nous. On a besoin des signes, [...]. Aussi, c'est d'être visuel. Même si on parle, on ne comprend pas le sens, on ne comprend pas, mais si on l'apprend en signes, oui c'est sûr, c'est naturel, c'est la façon d'être pour nous [...] (Alain).

La culture sourde, ça veut dire que leur langue c'est la LSQ, les mains sont importantes, le côté visuel, la communication, les entendants, ça passe par la voix (Isidore).

Gaucher 2009a : 117

Les langues signées sont l'expression d'une indéniable culture pour les Sourds. Cette culture repose sur le fait observable qu'est le corps signant, objectivement différent du reste des corps qui l'entourent, tel que l'expriment ces deux femmes, interrogées sur le sens qu'elles donnent à la LSQ :

Je pense que c'est inné, c'est en dedans de nous autres, c'est vraiment qu'on s'identifie comme Sourds. On jase en signes, c'est nos valeurs. Ce n'est pas artificiel (Béatrice).

C'est naturel, je suis Sourde, je suis née Sourde, je suis comme ça. C'est la communication qui est plus facile pour moi entre Sourds. [...] C'est ça la culture des Sourds (Pascale).

Gaucher 2009a : 118

Pour le dire abruptement, la culture sourde serait la manifestation et le véhicule d'une « langue visuelle pour des êtres visuels », tel que le formuleront Lane et ses collaborateurs (1996). La culture sourde serait donc non seulement en lien avec un fait linguistique particulier, mais aussi avec un « être » visuel, ici euphémisation du corps sourd, traduisant et interprétant le monde à partir d'images et de mouvements qu'il perçoit et produit. Le rapport à l'extérieur, médiatisé par une langue visuogestuelle, différencierait intrinsèquement les Sourds. Les langues signées ainsi interprétées ont tendance à produire des représentations fortement essentialistes de la différence sourde. C'est à partir de ces représentations que les Sourds peuvent dire que ce n'est pas uniquement leur corps qui est indéniablement différent ; c'est leur être qui est fondamentalement singulier, d'où le sentiment d'appartenir à une culture spécifique. Cette double

différenciation fait toutefois poindre les spectres de l'ethnicité dans ses versions les moins heureuses : une culture ancrée dans un corps différent qui signe au lieu de parler. La réconciliation qu'opère ce dernier axe d'interprétation ouvre la porte à une réduction différentialiste de l'identité sourde qui enferme souvent les Sourds dans un communautarisme qui (re)stigmatise leur différence²¹.

La notion de culture sourde donne aux langues signées une valeur transcendant le corps sourd tout en la plongeant profondément dans son intériorité, dans une relecture du corps différent qui essentialise l'identité sourde. Les Sourds ne gesticulent pas, ils signent avec un corps essentiellement différent. Signer est en ce sens un acte culturel qui puise sa singularité dans une façon profondément différente d'être au monde.

Conclusion

Les façons d'interpréter les langues des signes, qu'elles renvoient à un moyen de défense, un liant identitaire ou un trait culturel, soulignent la tension toujours présente qui fait du corps sourd le porteur d'une différence qui n'est pas réductible à sa corporalité, mais qui ne peut pas y échapper. Pour beaucoup de Sourds québécois, leur singularité n'est pas biologique, elle est linguistique. Par contre, pour s'exprimer, cette singularité passe par une langue particulière, la LSQ, qui est la manifestation d'un corps différent qui unit les Sourds entre eux. Si le potentiel revendicatif de cette conception est séduisant, surtout sur le plan mondial, il n'empêche que le communautarisme qu'il implique lorsqu'intervient la notion de culture sourde, alliant corps et langue différente, rend l'anthropologue craintif des dérapages qui pourraient résulter de cette association.

Cette double mise en sens de la différence sourde n'est pas sans rappeler que les processus de radicalisation de l'individualisme présentement à l'œuvre catalysent nécessairement des façons essentialistes de concevoir le rapport entre le même et le différent. Le repli sur soi implique nécessairement un rapport asocial à l'autre, le corps devenant l'objet de prédilection de la recherche du même. Les Sourds, porteurs d'une identité différenciée qui s'articule tant sur le plan corporel que linguistique, font probablement partie des groupes les plus sensibles aux tensions sociétales que ce paradoxe implique. Les trois axes d'interprétation présentés dans ce texte ne résument bien entendu pas les façons qu'ont les Sourds de composer avec cette tension ; ils illustrent seulement l'ingéniosité déployée par une communauté identitaire désirant faire de sa différence un flambeau de leur participation sociale.

Les conditions de cette participation sociale restent toutefois ambivalentes puisque, contrairement à toutes les autres catégories de population prises en charge par l'État qui ont été « institutionnalisées », beaucoup de Sourds

21. Pour une discussion sur cette question à partir de la perspective québécoise, voir Gaucher (2007) ou encore Poirier (2010).

ressentent toujours que la fermeture des établissements spécialisés, en déracinant l'apprentissage de leur langue de la petite enfance, a « dénaturisé » leur rapport à la LSQ. Cette transformation, loin de remettre en question le sentiment que cette langue porte en elle les traces de leur être véritable, d'une authenticité qui doit être reconquise parce qu'elle a subi les revers d'une histoire d'oppression et de négation, complexifie l'expérience des plus jeunes membres de cette communauté identitaire. Le développement des technologies, et plus particulièrement de l'implant cochléaire, ainsi que la mise sur pied de différentes mesures d'inclusion sociale toujours plus centrées sur l'ajustement de l'individu plutôt que de son milieu, ont fait en sorte que les jeunes sourds sont de plus en plus laissés à eux-mêmes dans leur navigation entre les mondes auxquels ils se sentent appartenir.

Bien qu'il existe peu de recherches sur ce thème dans les pays francophones, il est important de rappeler que pour certains de ces jeunes, la langue des signes constitue un obstacle à leur intégration : ils la voient comme une relique d'un monde révolu, celui des pensionnats et de la ghettoïsation, qui ne peut que nuire à leur cheminement scolaire et professionnel. Pour d'autres, cette langue est ce qui les a sauvés de l'isolement, elle est un puissant levier social qui leur a permis de retrouver, au sein de la communauté sourde, un groupe auquel ils se sentent appartenir. C'est au cœur de l'expérience de ces derniers que les langues signées, véritables témoins de l'ingéniosité humaine, ont le plus de chance de continuer à se transmettre. Il va sans dire que tous espèrent que cette transmission se fera sur le mode du dialogue avec le monde qui les entoure et non sous la forme d'un repli communautariste qui, pour les Sourds, risque de mettre en péril la pérennité de leur langue. Une chose demeure toutefois sûre, c'est que les modes d'interprétation peuvent changer, mais le geste sourd demeure, profondément ancré dans une réalité linguistique singulière qui vit à travers un corps qui ne se laissera probablement jamais réduire à ce qui lui manque.

Références

- BAKER C. et D. COKELY, 1980, *American Sign Language*. Siver Spring, TJ Publishers.
- COALITION SIDA DES SOURDS DU QUÉBEC, *Activités sexuelles*, consulté sur Internet (<http://www.cssq.org/francais/activites-sexuelles-fr.html>), le 31 janvier 2012.
- COURTIN C., 2006, «Le développement sociocognitif de l'enfant sourd : le cas des théories de l'esprit»: 165-184, in C. Hage, B. Charlier et J. Leybaert, *Compétences cognitives, linguistiques et sociales de l'enfant sourd*. Bruxelles, Éditions Mardaga.
- CUCHE D., 1996, *La notion de culture dans les sciences sociales*. Paris, Éditions La Découverte.
- CUXAC C., 1983, *Le langage des sourds*. Paris, Payot.
- DELAPORTE Y., 2002, *Les sourds, c'est comme ça*. Paris, Édition de la Maison des sciences de l'homme.

- FOUGEYROLLAS P., 2010, *La funambule, le fil et la toile. Transformations réciproques du sens du handicap*. Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- GAUCHER C., 2007, «L'indiscutable différence des Sourds : intégration et pluralisme au sein des mondes occidentaux» : 354-392, in S. Vibert, *Le pluralisme dans les sociétés modernes : culture, droit et politique*. Montréal, Les Éditions Québec-Amérique.
- , 2009a, «*Ma culture, c'est les mains*». *La quête identitaire des Sourds au Québec*. Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- , 2009b, «L'altérité des Sourds : deux lieux communs pour interroger la liminalité des sociétés individualistes», *Monde commun*, 1, 2, disponible sur Internet (<http://www.mondecommun.com/uploads/PDF/Gaucher.pdf>), le 1^{er} octobre 2012.
- GRUPE DE RECHERCHE SUR LA LSQ ET LE BILINGUISME SOURD, «Linguistique», consulté sur Internet (<http://www.unites.uqam.ca/surdite/HTML/sallede.htm#Linguistique>), le 31 janvier 2012.
- JOUSSE M., 1969, *L'Anthropologie du Geste*. Paris, Les Éditions Resma.
- LACHANCE N., 2002, *Analyse du discours sur la culture sourde au Québec. Fondements historiques et réalité contemporaine*. Thèse de doctorat, département d'anthropologie, Université de Montréal.
- , 2007, *Territoire, transmission et culture sourde. Perspectives historiques et réalités contemporaines*. Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- LACHANCE N. et S. DALLE-NAZÉBI, 2007, «La reproduction d'une communauté culturelle extra-familiale. Territoires et reconstruction de réseaux de transmission entre Sourds», *Les cahiers du GRDU*, 7, 2 : 7-25.
- LANE H., 1984, *Quand l'esprit entend. Histoire des sourds-muets*. Paris, Éditions Odile Jacob.
- LANE H. et al., 1996, *A Journey into the Deaf-World*. San Diego, Dawnsign Press.
- MONTEILLARD N., 2001, «La langue des signes internationale. Aperçu historique et préliminaires à une description», *Aile*, 15 : 97-115.
- MOTTEZ B., 2006 [1979], «Les sourds comme minorité linguistique» : 242-254, in B. Mottez, *Les sourds existent-ils ? (textes réunis et présentés par A. Benvenuto)*. Paris, L'Harmattan.
- NAKAMURA K., 2006, *Deaf in Japan. Signing and the Politics of Identity*. Ithaca, Cornell University Press.
- PARISOT A.-M. et D. DAIGLE, 2006, *Surdité et société : perspectives psychosociale, didactique et linguistique*. Québec, Les Presses de l'Université du Québec.
- POIRIER D., 2005, «La surdité entre culture, identité et altérité», *Lien social et Politiques*, 53 : 59-66.
- , 2010, «Le fil ténu entre l'enculturation et l'essentialisation d'une condition : le cas de "l'être Sourd"» : 67-84, in C. Gaucher et S. Vibert (dir), *Les Sourds : aux origines d'une quête identitaire*. Bruxelles, PEI/Peter Lang.
- REAGAN T., 1985, «The Deaf as a Linguistic Minority : Educational Consideration», *Harvard Educational Review*, 55, 3 : 265-277.

RÉE J., 1999, *I see a Voice. Deafness, Language and the Senses – a Philosophical History*. New York, Metropolitan Books.

STOKOE W., 1972, *Semiotics and Human Sign Languages*. Paris, Mouton.

TYLOR E.B., 1876 [1871], *La culture primitive*. Paris, Reinwald.

VEDITZ G., 1913, *Preservation of Sign Language*. Document audiovisuel.

WRIGLEY O., 1996, *The Politics of Deafness*. Washington, Gallaudet University Press.

RÉSUMÉ – ABSTRACT – RESUMEN

Les Sourds ne gesticulent pas, ils « signent »

Réflexion sur le rapport entre corps sourds et langues des signes

Réfléchir sur la spécificité langagière sourde et au sentiment identitaire qui l'accompagne, c'est d'abord et avant tout interroger le sens commun qui veut que les Sourds gesticulent pour communiquer. Pourtant, les Sourds ont une langue qui ne se résume pas à un ensemble de mouvements substituant le geste à la parole ou à des adaptations de l'oralité à la gestualité. En fait, cette différence linguistique est plurielle : il existe des langues, qui véhiculent et sont véhiculées par autant de communautés identitaires sourdes. Le rapport des Sourds à ces langues se fait à travers une rhétorique ancrant paradoxalement la différence langagière sourde dans une caractéristique qui serait naturelle aux Sourds, une sorte d'inclination spontanée ramenant bien souvent la langue des signes à des gestes quasi instinctifs et souvent conçus comme innés. La langue des signes serait en quelque sorte une essence qui relie les Sourds entre eux. Le présent article propose d'explorer trois axes d'interprétation du lien entre langues des signes et corps sourds.

Mots clés : Gaucher, langue des signes, surdit , Sourd, communaut  sourde

The Deaf Don't Gesture, They « Sign »

A Reflection on Connection between Deaf Bodies and Sign Languages

Contemplating the specifics of deaf language, and the sense of identity that accompanies it, is to question the clich  that the Deaf gesture to communicate. The Deaf have a language which is not limited to movements substituting words with actions or a simple adaptation of spoken language to gesture. In fact, linguistic differences are as diverse as the Deaf communities which convey them. Their relationship to language becomes a rhetoric, paradoxically entrenching the deaf language difference in nature, a kind of spontaneous inclination often reducing sign language to instinct and innate gestures. Sign language is somehow a quality connecting the Deaf. This article explores three ways of interpreting the connection between sign languages and deaf bodies.

Keywords : Gaucher, Sign Language, Deafness, Deaf, Deaf Community

Los sordos no gesticulan, « significan »

Reflexiones sobre la relación entre cuerpos sordos y lenguajes de signos

Reflexionar sobre la especificidad del lenguaje de los sordos, y sobre el sentimiento identitario que la acompaña, es, por principio y antes que nada, interrogar el sentido común que supone que los Sordos gesticulan para comunicar. Sin embargo, los Sordos poseen un lenguaje que no se reduce a un conjunto de movimientos que sustituyen el gesto por el habla o a adaptaciones de lo oral a lo gestual. De hecho, esta diferencia lingüística es múltiple : hay lenguajes que vehiculan y son vehiculados por una multiplicidad de comunidades identitarias de sordos. La relación de los Sordos a dichos lenguajes se realiza a través de una retórica en donde se arraiza paradójicamente la diferencia del hablar sordo en una característica que es natural a los sordos, una suerte de inclinación espontanea que con frecuencia reduce el lenguaje de los signos a los gestos casi instintivos y con frecuencia concebidos como innatos. El lenguaje de los signos sería algo así como una esencia que liga a los Sordos entre ellos. El presente artículo se propone explorar tres ejes de interpretación de la relación entre los lenguajes de los signos y los cuerpos de los sordos.

Palabras clave: Gaucher, lenguaje de los signos, sordera, Sordo, comunidad de sordos

Charles Gaucher

École de travail social

Université de Moncton

Moncton (Nouveau-Brunswick) E1A 3E9

Canada

charles.gaucher@umoncton.ca